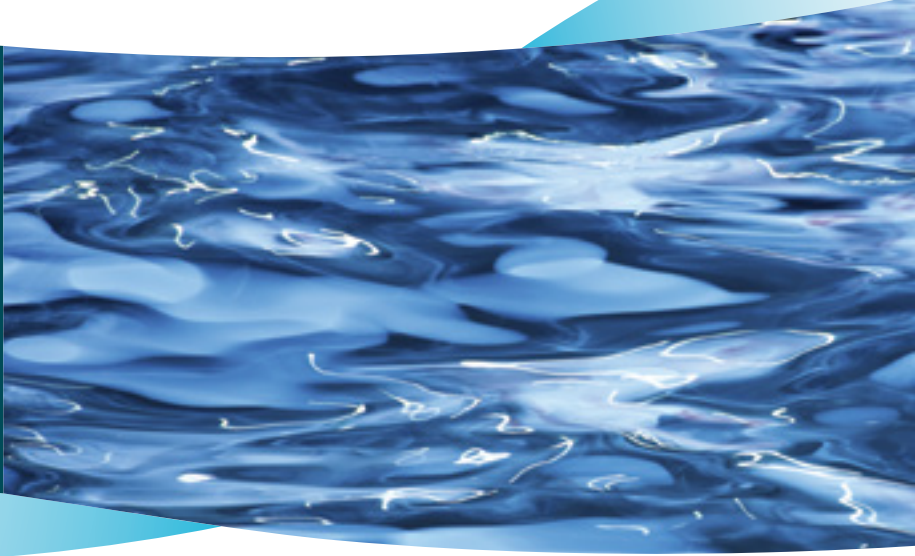




evoqua
WATER TECHNOLOGIES



**CODE ÉTHIQUE ET CONDUITE
PROFESSIONNELLE**



Lettre de notre PDG, Ron Keating

Chers employés et collègues,

Chez Evoqua, nous comprenons les besoins de nos clients et nous offrons des solutions qui permettent d'améliorer leur performance et notre monde. Nous exploitons notre portefeuille de marques de confiance, de produits éprouvés, de technologies avancées et de personnes les mieux informées de l'industrie pour fournir des systèmes et des services économiques et fiables avec une attention inégalée à la satisfaction des clients.

Nous comprenons également qu'agir avec intégrité et correction sont des éléments critiques du succès d'Evoqua et nous menons nos affaires quotidiennes conformément à ces valeurs de base. Nous sommes engagés à mener nos affaires d'une façon éthique et à assurer la sécurité de nos employés. Cet engagement est souligné par ce principe simple qui guide notre travail tous les jours : Aucun profit ne vaut, ou ne vaudra jamais, de compromettre la sécurité de nos employés ou l'intégrité de notre société.

Dans les pages suivantes, vous trouverez notre Code d'éthique et de conduite des affaires (« Le code »). Ce code est conçu pour nous guider dans nos activités professionnelles, partout où nous sommes présents. Il nous montre comment conduire nos affaires d'une façon éthique et conforme à la loi.

Veuillez lire ce code attentivement et en entier.

Le code s'applique à tous les employés d'Evoqua Water Technologies, indépendamment de leur rang, ancienneté ou emplacement. Je vous encourage à discuter toutes les questions ou inquiétudes que vous pouvez avoir au sujet de ce Code, ou de n'importe quel activité chez Evoqua, avec votre directeur ou les ressources listées dans ce document. Vous pouvez également discuter de vos inquiétudes auprès du service Assistance conformité de la Société qui est disponible 24/7. Nous sommes tous censés rapporter les violations du Code. Evoqua ne tolérera pas les représailles prises contre vous pour avoir rapporté une faute professionnelle ou des inquiétudes en bonne foi.

Il est important que chacun de nous connaisse et suive à la fois la lettre et l'esprit du Code. En vivant nos valeurs et en confirmant le Code, vous aiderez à assurer nos clients qu'Evoqua est un associé digne de confiance et qu'il continuera à réussir de la bonne manière. Je m'engage à suivre ce Code et à mener nos affaires d'une façon honnête et éthique, et je sais que vous ferez de même.



Ron C. Keating

Septembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1: LES FONDEMENTS	7
A. NOTRE MISSION, VISION ET VALEURS	7
B. TRAVAILLER AVEC INTÉGRITÉ	7
C. EN CAS DE DOUTE, DEMANDER	8
D. REPRÉSAILLES NON TOLÉRÉES	9
SECTION 2: NOS RESPONSABILITÉS COMMUNES	11
A. SÉCURITÉ	11
B. FAIRE CE QUI EST JUSTE	13
C. VOTRE EMPLOI	15
D. VOTRE SALAIRE	16
E. PROTECTION DES BIENS DE LA SOCIÉTÉ	17
F. CONFIDENTIALITÉ	18
G. PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES	20
SECTION 3: RESPONSABILITÉS ENVERS NOS CLIENTS, FOURNISSEURS, AGENTS ET ASSOCIÉS	23
A. CONCURRENCE	23
B. RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS	25
C. SÉCURITÉ DES PRODUITS	26
D. CONFLITS D'INTÉRÊTS	28
SECTION 4: RESPONSABILITÉS ENVERS NOS INVESTISSEURS	31
A. MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ FINANCIÈRE	31
B. OPÉRATIONS D'INITIÉS	33
C. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	35

SECTION 5: RESPONSABILITÉS ENVERS NOS COMMUNAUTÉS	37
A. OBSERVER LA LETTRE DE LA LOI	37
B. COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC	38
C. PRÉVENTION DES POTS-DE-VIN ET DE LA CORRUPTION	39
D. DONS DE BIENFAISANCE	41
E. DEMANDES ET ENQUÊTES DU GOUVERNEMENT	43
F. COMMERCE INTERNATIONAL	44
G. ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ TECHNIQUE	45
SECTION 6: COMMENTAIRES, SIGNALEMENT, DIVERS	47
A. OBTENIR DES CONSEILS ET RAPPORTER DES PROBLÈMES	47
B. SURVEILLANCE	49
C. CONCLUSION	50



SECTION 1 : LES FONDEMENTS

A. NOTRE MISSION, VISION ET VALEURS

Notre mission, notre vision et nos valeurs guident tout ce que nous faisons et renforcent notre engagement inébranlable au service de la clientèle. **Notre mission est de transformer l'eau et d'enrichir la vie. Notre vision est d'être le premier choix au monde en matière de solutions pour l'eau. Nos valeurs incluent l'intégrité, les clients et la performance.**

En tant que société socialement responsable, collègues consciencieux et gérants environnementaux, nous prenons l'engagement suivant :

Nous incarnons l'intégrité. Nous faisons ce qui est juste tous les jours.

- Nous travaillons sans risque
- Nous sommes honnêtes et nous tenons notre parole
- Nous menons par l'exemple et nous sommes socialement responsables
- Nous respectons nos employés, nos associés et l'environnement

Nous nous engageons à servir nos clients.

- Nous sommes réceptifs et dignes de confiance
- Nous offrons des solutions de haute qualité
- Nous ajoutons de la valeur en tant qu'associé de confiance

Nous tenons nos promesses.

- Nous serons demain encore meilleurs qu'aujourd'hui
- Nous collaborons pour gagner ensemble
- Nous atteignons ou dépassons les attentes

B. TRAVAILLER AVEC INTÉGRITÉ

Chez Evoqua, nous vivons nos valeurs chaque jour dans nos interactions, nos clients et nos associés tiers. Chaque fois que nous effectuons une tâche dans notre travail quotidien, c'est une autre occasion de bien faire et de prendre des décisions au mieux des intérêts de la société. En fin de compte, nos décisions économiques ne sont pas simplement une affaire de bénéfices; nous avons une influence sur les gens, les communautés et l'environnement. Garder cela à l'esprit dans le travail et prendre des décisions prudentes, c'est ce que travailler avec intégrité signifie.

C. EN CAS DE DOUTE, DEMANDER

L'idée est simple. Si vous êtes incertain de ce qu'il convient de faire, commencez par prendre conseil. En cas de doute, demander avant d'agir. Juste parce que quelque chose est peut-être légal ne signifie pas nécessairement que c'est éthique ou même au mieux des intérêts de la société.

Posez-vous les questions suivantes :

- L'action est-elle compatible avec les valeurs fondamentales de la société et des miennes?
- Est-ce une bonne chose pour la société?
- L'action est-elle légale?
- Serai-je fier de mes actions en en discutant avec d'autres?
- Est-ce une chose pour laquelle je suis disposé à être tenu pour responsable?

Si vous constatez une situation de non-conformité, vous avez le devoir de la rapporter.

Pour poser des questions, rapporter des problèmes et faire part de préoccupations, vous avez les options suivantes :

- Parlez de vos problèmes ou préoccupations avec votre supérieur direct.
- Contactez votre représentant des ressources humaines.
- Contactez Éthique et conformité directement à l'adresse compliance@evoqua.com.
- Utiliser le service Assistance conformité. Vous pouvez soumettre des questions ou des préoccupations par téléphone ou sur Internet. Le service Assistance conformité est fourni par un tiers et est disponible 24/7. Les rapports au service Assistance peuvent être anonymes, mais l'anonymat risque de limiter notre capacité à mener une enquête.



■ J'ai une question de politique et je ne sais pas à qui demander. En outre, je pense que j'aimerais plutôt poser ma question de façon anonyme. Je ne veux pas que quelqu'un pense que je ne suis pas bien au courant des procédures de la société. Que devrais-je faire?



Appellez le service Assistance conformité ou soumettez votre question sur le site Internet de ce service. Vos questions recevront une réponse et vous pouvez rester anonyme si vous le désirez.

D. REPRÉSAILLES: NON TOLÉRÉES

Chaque employé doit se sentir libre de signaler une infraction soupçonnée à ce Code, à une politique de la Société ou à une loi en vigueur, sans craindre que ceci affecte son emploi. La Société interdit formellement tout acte de représailles à l'encontre d'une personne rapportant de bonne foi des infractions potentielles. Cela ne signifie pas que vous devez avoir raison, mais que vous présentez toutes les informations en votre possession et que vous estimez qu'elles sont véridiques. Tout employé se livrant à des représailles quelconques sera sujet à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Si vous croyez avoir été le sujet de représailles, contactez Éthique et Conformité, le service Assistance conformité, le service juridique ou n'importe quelle autre ressource de signalement mentionnée dans ce Code. Le service Assistance de conformité est disponible 24/7 au site <https://evoqua.ethicspoint.com>.

Q ■ **J'ai rapporté un problème potentiel de non-conformité. J'avais ce que je pensais être des informations précises, il s'avère que je me suis trompé. Est-ce que mon rapport va me causer des problèmes?**

R : **Non, vous n'aurez aucun problème pour avoir rapporté quelque chose en toute bonne foi que vous pensiez être vrai. La Société ne tolère pas les représailles. Si vous pensez avoir raison en toute bonne foi, vous êtes protégé, même si ce que vous avez pensé être vrai se révèle faux.**



SECTION 2 : NOS RESPONSABILITÉS COMMUNES

A. SÉCURITÉ

La protection de la santé et de la sécurité des employés dans le lieu de travail est une haute priorité pour Evoqua. Il incombe à chacun de renforcer les efforts d'Evoqua de conduire ses opérations d'une façon sécuritaire. On s'attend à ce que les employés prennent les meilleures mesures possible de prévention d'accidents.

Tous les employés, indépendamment du lieu ou des tâches, doivent constamment être attentifs à la sécurité. Vous ne devez jamais continuer à travailler s'il est dangereux de le faire ou suivre des instructions qui mettent votre sécurité, ou celle des autres, en danger. Vous ne devez également ni entraver ou contourner les dispositifs sécuritaires sur les machines ou équipements, ni les procédures internes de contrôle.

Q ■ ■ Une des machines avec lesquelles je travaille exhibe des signes d'usure. J'attendrai jusqu'à plus tard dans la semaine pour rapporter le problème parce que je dois assurer que mon travail soit terminé dans les délais. C'est une bonne décision pour la Société, n'est-ce pas?

R : Non. Les préoccupations de sécurité doivent être immédiatement rapportées, particulièrement s'il y a un risque imminent que quelqu'un puisse être blessé. En retardant le rapport, vous vous mettez vous-même et vos collègues en danger.

SAFE PERFORMANCE SELF ASSESSMENT

BEFORE BEGINNING ANY ACTIVITY/TASK/JOB:

ASSESS THE RISK:

- What can go wrong?
- What is the worst thing that could happen if something goes wrong?

ANALYZE HOW TO REDUCE THE RISK:

- Do I have all the necessary training and knowledge to do the job safely?
- Do I have all the proper Tools and Personal Protective Equipment?

ACT TO ENSURE SAFE OPERATIONS:

- Take all the necessary Actions to ensure the job is done safely!
- Follow written procedures and ask for assistance if needed.



DO NOT PROCEED UNLESS YOU FEEL EVERYTHING IS SAFE!

STOP WORK AUTHORITY

Every Employee and Contractor of Evoqua Water Technologies has the right, obligation, authority and responsibility to stop any unsafe work without repercussion.



Ron C. Keating
Chief Executive Officer

Director, Environmental, Health,
and Safety

IF YOU CONSIDER THE JOB UNSAFE, YOU MUST STOP AND SPEAK UP!

B. FAIRE CE QUI EST JUSTE

Nous avons tous le devoir de lire entièrement et de comprendre ce Code. Chacun de nous est responsable de bien faire et de protéger l'intégrité de nos collègues et de la Société. Nous devons éviter même l'apparence d'irrégularité en tout temps. Si quelque chose n'a pas l'air correct, c'est probablement le cas. Demander avant d'agir.

Si vous constatez une situation qui peut violer ce Code, les lois en vigueur ou une politique de la Société, vous avez le devoir envers vos collègues et la Société de le rapporter dès que possible. Les endroits où vous pouvez rapporter vos préoccupations sont détaillés dans la section [« Commentaires et signalement »](#) du Code.

Ne pas se conformer à ce Code, à toute loi ou politique en vigueur peut avoir des conséquences graves pour vous, vos collègues et la Société elle-même. La non-conformité peut endommager la réputation de la Société ainsi que votre propre réputation. Dans certains cas, la non-conformité peut exposer ceux qui sont impliqués à des poursuites civiles ou criminelles.

La Société fera respecter ce Code et toutes les politiques de la Société. La non-conformité peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. La Société peut également rapporter des instances applicables de non-conformité aux autorités gouvernementales.

Si vous êtes un Directeur avec des subordonnés directs, vous avez des responsabilités supplémentaires. La culture d'intégrité et de conformité dans une organisation commence au sommet. Les directeurs doivent s'acquitter de leurs fonctions d'organisation et de supervision. Les directeurs sont responsables des employés qui leur sont confiés. Vous devez donner l'exemple pour vos subordonnés directs et vos collègues.

En tant que Directeur, vous êtes également responsable de créer un milieu de travail ouvert et d'encourager vos subordonnés directs à venir vers vous avec leurs questions et préoccupations. Donner des réponses rapidement aux questions et aux préoccupations est essentiel pour stimuler la confiance et des relations de travail positives. Si vous ne connaissez pas la réponse à une question, veuillez vous reporter à la section [« Commentaires, signalement, divers »](#) du Code.

Q : Je gère l'un des équipements de production de la Société. Un employé a laissé sur mon bureau une note anonyme de préoccupation de sécurité au sujet de notre installation. La préoccupation n'est pas spécifique, mais plutôt de nature générale. Étant donné que je ne sais pas qui a laissé la note, et l'information est générale, je n'ai pas assez d'informations pour effectuer une enquête; est-ce exact?

R : Chez Evoqua, nous prenons au sérieux les préoccupations des employés, particulièrement quand elles ont trait à la sécurité. Votre devoir est d'investiguer dans la mesure du possible. Vous avez également le devoir d'inclure le personnel approprié sur la question tel que le Directeur du service Environnement, Santé et Sécurité.



C. VOTRE EMPLOI

Nous respectons la dignité personnelle, la vie privée et les droits personnels de chaque personne. Nous collaborons avec des personnes de diverses ethnies, cultures, religions, âges, handicaps, races, orientations sexuelles, états matrimoniaux, états de vétérans, visions du monde et sexes. En accord avec l'objectif, la vision et les valeurs d'Evoqua et avec les lois sur l'emploi des nombreux pays dans lesquels nous travaillons, nous sommes engagés à fournir des opportunités égales d'emploi et de promotions aux personnes qualifiées, indépendamment de leur race, couleur, croyance, religion, origine nationale, ascendance, sexe, âge, incapacité physique ou mentale, état matrimonial, grossesse, information génétique, orientation sexuelle, identité de genre, vétéran, état civil ou militaire et toute autre catégorie protégée en vertu des lois en vigueur pertinentes nationales et internationales, fédérales, étatiques ou locales. Les décisions relatives à l'emploi, aux fournisseurs et aux associés extérieurs ne seront pas prises en fonction de ces caractéristiques. Nos lieux de travail et notre environnement doivent être exempts de harcèlement. Nous ne tolérerons aucun comportement violent ou intimidant au travail.

Besoin de conseils ou explications supplémentaires? Se reporter à la Politique sur un lieu de travail exempt de harcèlement EEO/AA.

D. VOTRE SALAIRE

La Société est engagée à vous rémunérer équitablement pour le travail dur que vous effectuez. La société se conformera à toutes les lois locales, étatiques, fédérales et internationales concernant le salaire et les heures de travail des employés. Ceci inclut notre engagement envers les règles concernant les pauses, le travail en dehors des heures normales, l'indemnité des heures supplémentaires, les conditions de salaire minimum, l'emploi de mineurs et les conditions maximales de la semaine de travail.

Vous êtes responsable de l'adhésion à toutes les politiques et procédures liées au pointage et aux exigences en matière de paiements, de salaires et d'heures. Vous partagez la responsabilité de vous assurer de recevoir tous les salaires et autres droits qui vous sont dus. Si quelque chose ne semble pas correct dans votre paye, il vous incombe de rapporter en temps opportun tous les problèmes ou préoccupations à l'une des ressources de signalement mentionnées dans ce Code.

Q : Je suis un technicien de service et je passe mes jours à répondre aux appels de clients. Un jour, après avoir terminé mon quart programmé, mon superviseur m'a appelé plus tard cet après-midi et m'a demandé de vérifier un client de plus. Plus tard cette semaine, je me suis rendu compte que j'avais oublié d'enregistrer mon temps pour cette visite supplémentaire de client. Il m'a fallu seulement quelques minutes pour résoudre le problème du client. Est-ce OK si je ne pointe pas l'heure supplémentaire?

R : Vous devez être payé pour tous les travaux que vous effectuez. Si vous vous trouvez dans une situation où vous avez déjà signé votre sortie pour le jour, mais vous êtes toujours en train de travailler, faites-en part immédiatement à votre directeur ou superviseur pour vous assurer d'être payé pour tout le travail que vous effectuez pour la Société.

E. PROTECTION DES BIENS DE LA SOCIÉTÉ

Il y a beaucoup d'appareils et d'équipements dans les bureaux et les ateliers d'Evoqua Water Technologies, tels que téléphones, machines à photocopier, ordinateurs, logiciels, Internet/intranet, machines et outils, y compris les systèmes de courrier électronique et de répondeurs automatiques. Les employés ne doivent pas utiliser la propriété ou les informations de la Société pour des gains personnels.

Les informations ne peuvent en aucun cas être recherchées ou transmises qui favorisent ou incitent la haine raciale, la glorification de la violence ou des actes criminels, ou dont le contenu est sexuellement offensif dans la culture locale.

Q : J'ai fait le nettoyage de printemps à la maison et j'ai apporté plusieurs gros articles au bureau pour les jeter dans la benne à ordures de la Société. La benne à ordures n'étant pas verrouillée, c'est donc OK de l'utiliser?

R : Non. Jeter des déchets dans les bennes à ordures de la Société est une dépense supplémentaire pour cette dernière, car le transport des déchets est facturé au poids. Les biens de la Société ne doivent pas être utilisés pour des gains personnels.

F. CONFIDENTIALITÉ

La confidentialité doit être maintenue à l'égard des informations confidentielles ou propriétaires internes d'Evoqua Water Technologies qui ne sont pas connues du public. La protection de ces informations est importante pour les employés et l'ensemble de la Société. Les informations non publiques concernant les fournisseurs, clients, employés, agents, conseillers et tiers, ou provenant de ces derniers, doivent également être protégées selon les stipulations juridiques et contractuelles.

Les informations confidentielles ou de propriété industrielle peuvent notamment inclure :

- Des détails relatifs à l'organisation et les équipements, les prix, les ventes, les bénéfices, les marchés, les clients et autres éléments commerciaux d'une société
- Des informations relatives à la fabrication ou à la recherche et développement
- Des données internes de signalement.

L'obligation de maintenir la confidentialité continue au-delà de la fin de la relation pertinente, étant donné que la divulgation d'informations confidentielles peut porter préjudice aux affaires ou aux clients d'Evoqua, quel que soit le moment de la divulgation.

Nous devons tous œuvrer pour assurer la sécurité de nos informations confidentielles. Pour aider à maintenir la confidentialité de toutes les informations d'une manière sécurisée, les employés doivent procéder comme suit :

- Limiter l'accès aux emplacements où de tels documents ou enregistrements sont stockés
- Maintenir les registres de la Société conformément à la Politique de conservation des documents de la Société
- Ne pas permettre aux personnes non autorisées d'avoir accès aux installations, bureaux ou équipements de la Société ou d'utiliser ces derniers

Vous devez maintenir la confidentialité des informations qui vous sont confiées par la Société. Vous avez le devoir de maintenir cette information confidentielle, même après la fin de votre emploi avec la Société.

Q ■ ■ **Un nouvel employé a apporté quelques documents de son précédent employeur, un de nos concurrents, qui contiennent quelques données de tarification. Est-il acceptable d'utiliser ces informations pour nous aider à affiner nos propres hypothèses de tarification?**

R : **Non. Les nouveaux employés ont typiquement des restrictions post-emploi relatives aux informations qu'ils ont reçues ou auxquelles ils ont été exposés à leur précédent employeur. Nous n'utilisons simplement pas les informations confidentielles de tarification d'une autre société pour obtenir un avantage concurrentiel. Nous affrontons la concurrence équitablement.**

G. PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

Le monde interconnecté dans lequel nous vivons change à une vitesse sans précédent. Nous entendons chaque jour des nouvelles relatives à des infractions et des « hacktivistes ». En tant qu'employés d'Evoqua, nous avons l'obligation de faire notre part pour protéger la Société et d'être vigilants à l'égard des menaces qui peuvent se manifester chaque jour dans notre milieu de travail. Ces menaces peuvent survenir sous forme de courriel, de site Internet ou même d'appel téléphonique.

Les accès aux divers sites intranet de la Société, ainsi qu'à Internet dans son ensemble, sont tous cruciaux pour l'efficacité de chacun de nous et pour le succès de notre entreprise. Néanmoins, les avantages de la communication électronique comportent des risques en termes de protection de la vie privée personnelle et de la sécurité des données. Une prévoyance efficace à l'égard de ces risques est un composant important de la gestion des technologies de l'information, du leadership et du comportement de chaque individu.

Des données personnelles peuvent seulement être collectées, traitées ou utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires dans des buts prédéterminés, clairs et légitimes. En outre, les données personnelles doivent être sécurisées et des précautions appropriées doivent être prises pour les transmettre. Des standards élevés de qualité des données et de protection technique contre un accès non autorisé doivent être assurés. L'utilisation des données doit être transparente pour ceux qui sont concernés et les droits de ces derniers doivent être protégés à l'égard de l'utilisation et de la validité des informations et, le cas échéant, des objections concernant le blocage et la suppression des informations.

Dans certaines juridictions (telles que l'Union européenne), des lois et règlements stricts existent concernant la collecte et l'utilisation des données personnelles, y compris des données sur notamment les clients ou les associés. Les employés doivent se conformer à de telles lois, dans la mesure où elles sont applicables, pour protéger la vie privée des personnes.

Q : **J'ai reçu un appel téléphonique de quelqu'un qui a dit être le PDG : l'appelant voulait que j'effectue un virement électronique. L'appelant avait des informations pertinentes sur la Société et il semblait bien être notre PDG. Devrais-je effectuer le virement?**

R : **Non. Notre PDG et notre Directeur financier n'appelleraient jamais un autre employé de la Société pour effectuer un virement électronique. Il s'agissait vraisemblablement d'une tentative d'hameçonnage par un tiers pour soutirer de l'argent à la Société ou pour avoir accès à des informations confidentielles. Toujours se rappeler les choses à faire et à ne pas faire suivantes.**

À faire:

- Être méfiant de chaque courriel/appel téléphonique. S'il est envoyé par un contact connu mais semble inhabituel, vérifier par des moyens alternatifs.
- Être particulièrement méfiant des courriels/appels téléphoniques provenant de personnes que vous n'identifiez pas.
- Rapporter les courriels suspects au compte Abus de courriel d'Evoqua.
- Être TRÈS méfiant des appels téléphoniques inhabituels demandant des informations internes ou des virements électroniques. Noter que l'appelant peut essayer de personifier un dirigeant d'Evoqua.

À ne pas faire:

- Ne pas cliquer sur des liens dans des courriels d'expéditeurs que vous ne connaissez pas. Au lieu de cela, saisir les liens connus manuellement.
- Ne pas cliquer sur des liens suspects ou étranges dans des courriels, même si l'expéditeur est quelqu'un que vous connaissez.
- Ne pas ouvrir les pièces jointes d'expéditeurs que vous ne connaissez pas.
- Ne pas fournir vos mots de passe à des sources extérieures s'ils sont demandés par l'intermédiaire d'un lien Internet.
- Ne pas envoyer de courriels en masse à de nombreux clients par l'intermédiaire des champs À ou CC. Utiliser CCI (BCC) à la place.



SECTION 3 : RESPONSABILITÉS ENVERS NOS CLIENTS, FOURNISSEURS, AGENTS ET ASSOCIÉS

A. CONCURRENCE

Nous nous sommes engagés à une concurrence libre et ouverte dans tous les marchés. Nous avons tous le devoir de traiter équitablement et honnêtement nos clients, fournisseurs, tiers et employés. Personne ne devrait profiter injustement de quiconque par manipulation, dissimulation, abus d'informations confidentielles ou privilégiées, falsification, déformation de faits matériels ou par n'importe quel autre traitement ou pratique injuste.

Les lois sur la concurrence sont complexes et peuvent être difficiles à interpréter, en particulier parce que les règles peuvent différer d'un pays à un autre et d'un cas à un autre. Être toujours conscient d'où vous êtes et de qui pourrait écouter une conversation. Les réunions d'associations commerciales ou autres situations où les concurrents se rencontrent, comme les expositions commerciales, peuvent être particulièrement risquées.

Si vous participez à ces réunions, vous voudrez peut-être discuter de ces points à l'avance avec le service juridique. Si un concurrent évoque un sujet de discussion interdit, arrêter la conversation immédiatement et rapporter l'incident au service juridique.

Voici quelques exemples de types de comportement qui risquent de mener à une violation des lois de concurrence déloyale. Les employés ne doivent pas :

- Communiquer avec des concurrents au sujet des prix, de la production, des capacités, des ventes, des offres, des profits, des marges bénéficiaires, des coûts, des méthodes de distribution ou de n'importe quel autre paramètre qui détermine ou influence le comportement concurrentiel de la Société dans le but de solliciter un comportement parallèle du concurrent
- Passer un accord avec un concurrent de ne pas concurrencer, de limiter les rapports d'affaires avec les fournisseurs, soumettre des offres fausses pour les enchères ou diviser les clients, marchés, territoires ou programmes de production
- Influencer de façon inappropriée les prix de revente facturés par nos acheteurs, ou essayer de façon inappropriée de les inciter à limiter l'exportation ou l'importation de marchandises fournies par Evoqua

En outre, les employés ne doivent pas obtenir d'intelligence concurrentielle à l'aide de l'espionnage industriel, la corruption, le vol ou l'écoute électronique clandestine, ou sciemment communiquer des informations fausses sur un concurrent, ses produits ou services.

Les pénalités pour les violations de concurrence sont graves, y compris les amendes et l'emprisonnement. Si vous avez des doutes quant à l'application des lois anti-trust ou régissant la concurrence, vous devez prendre conseil auprès du service juridique.

La conformité aux lois de la concurrence est une affaire sérieuse, qui est attendue de chaque employé, dirigeant et directeur. Toute violation de ces lois peut vous soumettre, ainsi que la Société, à des pénalités criminelles et civiles.

Q : **Nous avons un nouveau concurrent dans notre meilleur marché. Ils offrent des prix extrêmement bas à nos clients. Je veux leur envoyer un courriel pour essayer de les faire cesser d'offrir ces bas prix. Est-ce que je peux faire cela?**

R : **Non. Vous ne devez jamais communiquer avec un concurrent, verbalement ou par écrit, au sujet des prix qui sont en vigueur dans le marché. Même si vous n'avez pas eu l'intention de vous entendre pour fixer les prix, une telle discussion avec un concurrent risque d'être interprétée négativement.**

B. RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

Toutes les décisions de contrats et d'achats doivent être basées sur la qualité, le service et le prix. Pour décider parmi les fournisseurs concurrents, peser tous les faits avec impartialité. Votre décision ne doit jamais être dictée par des intérêts ou des biais personnels. Pour assurer que la Société reçoive les meilleurs matériaux aux meilleurs prix, il vous incombe de lire, comprendre et vous conformer aux politiques d'approvisionnement de la Société.

Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs fassent preuve d'intégrité et qu'ils fournissent des biens et des services de qualité en temps utile et à des prix concurrentiels.

Nous respecterons et sauvegarderons les informations et les secrets commerciaux de nos fournisseurs.

Q : **Mon frère possède une entreprise locale de fournitures de papier, et il veut avoir l'opportunité de servir en tant que l'un de nos fournisseurs. Il veut que je l'aide à ouvrir les portes. Qu'est-ce que je peux faire pour l'aider?**

R : **Pour commencer, il est très important de divulguer toutes les connexions que vous pourriez avoir dans les affaires de votre frère. Êtes-vous un investisseur ou un associé? Bénéficierez-vous personnellement si votre frère est sélectionné en tant que fournisseur? Après une pleine et complète divulgation de tous les conflits d'intérêts potentiels au département Éthique et conformité, vous devez mettre votre frère en contact avec le département Approvisionnement pour déterminer s'il est qualifié pour servir de fournisseur et suivre notre processus de contrôle normal.**



C. SÉCURITÉ DES PRODUITS

La Société place une haute priorité sur la sécurité, la sécurité de nos employés et la sécurité des produits que nous créons pour nos clients. La sécurité est au premier rang de chaque étape du cycle de vie d'un produit. La Société s'efforce également d'assurer le plus haut niveau de sécurité pour les employés et les clients pendant l'installation du produit.

Pour nous assurer que nos produits et systèmes sont utilisés correctement, et pour éviter les accidents, nous fournissons des instructions verbales et écrites, faciles à comprendre, afin d'expliquer l'utilisation appropriée et sécurisée du produit.

Si nous recevons des informations concernant la sécurité de nos produits ou systèmes, nous lancerons promptement une investigation pour en identifier la cause. Si nous concluons qu'il peut y avoir un problème de sécurité, nous coopérerons pleinement et d'une manière transparente avec les autorités publiques, prenant des mesures rapides en cas de besoin pour résoudre le problème et empêcher la récurrence.

Q ■ ■ En tant que technicien de service mobile, je passe beaucoup de mon temps à travailler directement avec des clients. Récemment, un client a soulevé une préoccupation concernant son installation de traitement d'eau. Après avoir écouté le client, je ne pense pas que la situation soit un problème, étant donné mon expérience avec le produit. J'ai fourni mes commentaires au client et je suis passé à d'autres projets. Est-ce que j'ai géré la situation convenablement?

R : Dans de telles situations, il vaut toujours mieux de passer les préoccupations du client à votre directeur direct. Votre directeur peut servir de seconde « paire d'yeux » pour la situation, afin d'assurer que le problème ne pose pas de risque de sécurité pour le client ou pour nos employés qui entretiennent le produit. Si vous constatez directement un risque de sécurité de produit, vous avez le devoir de faire remonter l'information à votre directeur direct ou à toute ressource de signalement mentionnée dans ce Code.

D. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous avons une obligation mutuelle et envers nos investisseurs et fournisseurs de prendre des décisions basées seulement sur un bon jugement. Les conflits d'intérêts surgissent quand les intérêts personnels d'un employé ne sont pas alignés avec les intérêts de la Société.

Nous devons éviter toute action ou relation qui crée, ou même donne l'apparence de créer un conflit d'intérêts. Vous ne devez pas permettre la perspective d'un gain personnel direct ou indirect d'influencer ou de sembler influencer vos décisions ou actions économiques.

Dans nos relations avec nos clients, fournisseurs ou concurrents, vous ne devez pas vous engager dans des activités qui peuvent rendre difficile d'effectuer votre travail objectivement et effectivement, ou donner l'apparence de ne pas pouvoir agir en complète objectivité au mieux des intérêts de la Société.

Les employés ne doivent pas opérer ou aider une société qui est en concurrence avec Evoqua Water Technologies, ni s'engager dans des activités concurrentes. Gardez à l'esprit que vous avez également besoin de divulguer si un membre de votre famille immédiate est employé par un fournisseur ou un concurrent de la Société ou si un membre de votre famille propose de s'engager ou s'engage dans une activité qui serait un conflit si vous deviez vous engager dans cette même activité.

En dehors des fonctions normales de leur poste, les employés ne doivent pas s'engager dans un travail qui concurrence Evoqua Water Technologies. Avant qu'un employé s'engage dans un travail rémunéré potentiellement concurrentiel, il doit notifier Evoqua et demander une autorisation écrite.

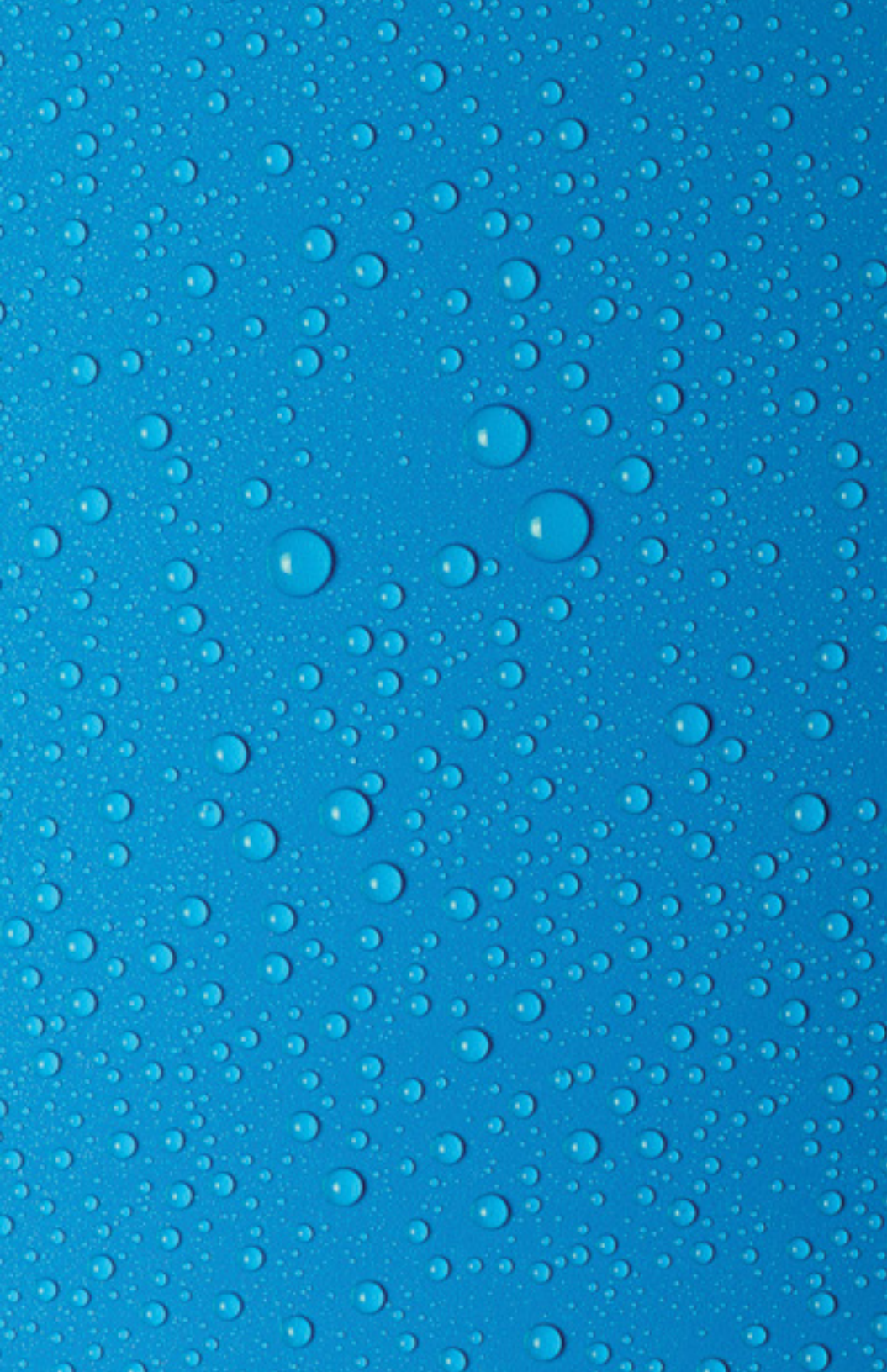
Les employés qui directement ou indirectement détiennent ou acquièrent une part dans une société concurrente doivent divulguer ce fait si cette part leur donne l'opportunité d'exercer une influence sur la gestion de cette société. Il est possible de considérer, en règle générale, que la possibilité d'exercer une influence sur la gestion existe quand la part dépasse 5 % du capital total d'une société concurrente.

Les employés qui directement ou indirectement détiennent ou acquièrent un intérêt dans un associé d'Evoqua ou dans une société dans laquelle Evoqua Water Technologies est actionnaire doivent également divulguer ce fait au département Éthique et conformité ou juridique. Pour des actions dans des sociétés listées, ceci s'applique seulement si l'intérêt dépasse 5 % du total des capitaux propres.

Si vous êtes engagé ou souhaitez être engagé dans les activités qui créeraient un conflit d'intérêts ou donneraient l'apparence d'un conflit d'intérêts, vous êtes requis de rapporter ces activités au département Éthique et conformité.

Q : **Quels sont quelques exemples de conflits d'intérêts potentiels que je devrais divulguer au département Éthique et conformité?**

R : **Un employé qui effectue un travail de recherche et développement en parallèle; un membre de la famille qui travaille pour un associé (représentant de ventes ou distributeur) avec lequel la Société soit travaille actuellement, soit considère l'engager; un employé qui possède une entreprise complémentaire qui fabrique des appareils de filtration d'eau; un membre de la famille qui travaille pour l'un des fournisseurs de matériels de la Société.**



SECTION 4 : RESPONSABILITÉS ENVERS NOS INVESTISSEURS

A. MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

Une communication ouverte et efficace requiert un signalement précis et véridique. Ceci s'applique également aux rapports avec les investisseurs, les employés, les clients et les associés, ainsi qu'avec le public et les bureaux gouvernementaux.

Nous devons assurer que tous les registres financiers que nous créons et soumettons, y compris les fiches de présence, les rapports de dépenses, les estimations des coûts de projets, les bons de commande, les factures, les registres de paye et les registres d'inventaire sont complets, précis, opportuns et exempts de déclarations fallacieuses.

Toutes les transactions affectant la Société, directement ou indirectement, doivent être enregistrées correctement, exactement et en temps opportun, et être documentées dans les livres et registres de la Société selon les politiques et les procédures de la Société, les Principes comptables généralement reconnus des États-Unis et les règlements des lois fédérales et étatiques sur les valeurs mobilières.

Une fausse déclaration de n'importe quelle nature peut mener à la responsabilité civile ou criminelle pour vous et la Société. Les fausses déclarations peuvent prendre la forme d'omissions et d'inexactitudes, ainsi que d'organisation de l'information d'une manière qui a pour but de tromper ou de désinformer le destinataire.

Nous ne devons jamais autoriser ou fermer les yeux sur l'utilisation de toute comptabilité « occulte », les lettres d'accompagnement contenant des modalités qui sont contradictoires avec un contrat, des comptes bancaires non enregistrés, des « caisses noires », ou n'importe quel autre dispositif qui peut être utilisé pour fausser les registres ou les rapports des véritables résultats d'exploitation et de l'état financier de la Société.

Si vous observez ou suspectez une telle activité, vous devez la rapporter au service Assistance conformité, au département Éthique et conformité ou à toute autre ressource de signalement mentionnée dans ce Code. Vous devez vous sentir libre de pouvoir signaler une infraction soupçonnée à ce Code ou à une loi ou politique de la Société, sans craindre que ceci affecte votre emploi. La Société interdit formellement tout acte de représailles à l'encontre d'une personne rapportant de bonne foi des infractions potentielles.

Q : Notre client veut que j'écrive une lettre déclarant que le progrès de notre projet est à environ 50 % et il veut cette lettre avant la fin de la semaine pour une raison ou une autre. Notre progrès est actuellement seulement d'environ 25 %. Est-ce qu'envoyer une telle lettre peut m'attirer des ennuis?

R : Oui. Il semble que le client veuille utiliser la lettre comme justification pour une écriture comptable. Vous (et la Société) pourriez être accusés de complicité si le client essayait de manipuler ses états financiers. Vous ne devez jamais faire de fausse déclaration à quiconque, même à un client, au sujet des estimations de progression.

Q : Je travaille avec un distributeur pour compléter une commande. Le distributeur s'est verbalement engagé à acheter 500 unités pour revente dans un délai de six mois. J'aimerais enregistrer cette commande maintenant, mais je n'ai pas encore de contrat ou de bon de commande signé. Est-ce que je peux prendre crédit pour cette commande?

R : Les commandes entraînent les prévisions de ventes et la planification des stocks. Bien que le distributeur se soit verbalement engagé à l'achat, nous devons attendre le bon de commande ou le contrat signé avant de reconnaître la commande.



B. OPÉRATIONS D'INITIÉS

En tant qu'employé de la Société, vous êtes au courant de certains types d'informations confidentielles. Ces informations vous sont confiées et vous devez prendre grand soin de les protéger. La divulgation d'informations confidentielles, qu'elles concernent la Société, un client, un fournisseur ou même une cible d'acquisition potentielle, peut avoir des conséquences graves.

Des opérations d'initiés se produisent quand quelqu'un achète ou vend des actions d'une société tout en étant en possession d'informations privilégiées. Une information privilégiée est toute information spécifique qui n'est pas connue du public concernant Evoqua, une autre société cotée en bourse ou d'autres émetteurs de valeurs mobilières, et qui, si elle devenait connue du public, motiverait probablement un investisseur à acheter ou vendre ces valeurs. Les employés ont la responsabilité de s'assurer que les informations privilégiées pertinentes sont sécurisées ou gardées sous clé et verrou de sorte qu'aucune personne non autorisée ne puisse y avoir accès.

Négocier des actions alors que vous possédez des informations afférentes non publiques et matérielles sur la Société, un client, un fournisseur ou toute autre société cotée en bourse, est illégal et contre notre politique. Vous ne pouvez pas non plus partager des informations matérielles non publiques avec quiconque (y compris les membres de votre ménage) qui pourrait les utiliser pour prendre une décision d'opération. Même si vous ne divulguez pas la raison spécifique quand vous partagez un conseil d'acheter ou de vendre, c'est toujours une violation de la loi et de notre politique.

Q : J'ai reçu une information selon laquelle l'un des clients de la Société va peut-être être acheté par une grande société Fortune 500. Cette transaction augmentera très probablement la valeur des actions du client. J'ai l'intention d'acheter des actions du client. Je ne suis pas responsable de la relation avec ce client, si bien que l'opération ne devrait pas poser de problème, est-ce exact?

R : Non. Effectuer des opérations sur les actions du client alors que vous avez connaissance d'informations matérielles et non publiques est une infraction à notre politique. Ceci pourrait également avoir des conséquences juridiques graves pour vous, y compris la poursuite criminelle. En cas de doute, demandez avant d'agir. Les départements juridique et Éthique et conformité sont toujours disponibles pour répondre aux questions sur ces types de sujets.

C. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société possède un très grand portefeuille de propriété intellectuelle. La protection de la propriété intellectuelle de la Société est la clé de la préservation de son avantage concurrentiel, de ses connaissances techniques et de ses compétences, ainsi que de ses idées de prototypes. Chacun d'entre nous a le devoir de protéger la propriété intellectuelle de la Société contre les contrefaçons. Nous avons également le devoir d'assurer que nous ne violons pas la propriété intellectuelle d'autrui pendant que nous travaillons pour créer de nouveaux produits et de nouvelles techniques.

La propriété intellectuelle est souvent considérée comme étant une information confidentielle. En tant que telle, elle est régie par la section Confidentialité de ce Code.

Toute invention, découverte, amélioration ou tout secret commercial et autre développement technologique fait par un employé d'Evoqua pendant son emploi et utilisant les ressources de la Société, pendant les heures de travail de la Société, ou lié à ses activités, reste la propriété de la Société.



■ **Pendant que je développais un produit pour un client, j'ai découvert une méthode pour rendre le produit plus efficace. Ce changement sera très probablement bénéfique pour les utilisateurs du produit, pas simplement ce client spécifique. À qui dois-je divulguer cette idée d'amélioration?**



Vous devez suivre le processus de soumission d'un formulaire de divulgation d'invention.



SECTION 5 : RESPONSABILITÉS ENVERS NOS COMMUNAUTÉS

A. OBSERVER LA LETTRE DE LA LOI

Les employés doivent tous se conformer aux lois et aux règlements des juridictions dans lesquelles ils opèrent, en plus des politiques applicables d'Evoqua. Les violations de la loi doivent être évitées en toutes circonstances. En raison de la vaste portée internationale de la Société, il se peut que la loi locale soit parfois en conflit avec le présent Code.

Dans un tel cas, se rappeler les principes directeurs suivants :

- si la conformité au code violerait la loi locale, suivre la loi locale
- si une pratique commerciale locale (pas une loi) est en conflit avec le Code, consulter votre directeur ou n'importe quelle autre ressource décrite dans ce Code

Les politiques de la Société peuvent requérir de vous abstenir d'entreprendre des actions qui seraient légales en vertu de la loi locale.

Une violation de ce Code, d'une politique de la Société ou d'une loi en vigueur peut avoir comme conséquence une action corrective pouvant aller jusqu'au licenciement.

Q : C'est une pratique commerciale locale internationale de payer des visites guidées pour les clients après la présentation d'un produit. Cette pratique viole-t-elle le Code?

R : Peut-être. Vous devez faire une lecture complète du Code et des politiques afférentes, y compris la politique anti-corruption de la Société qui recouvre les cadeaux et les divertissements. En cas de doute, demander avant d'agir et contacter le département Éthique et conformité ou le département juridique.

B. COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC

La Société s'est engagée à divulguer équitablement des informations la concernant et à se conformer aux conditions juridiques et réglementaires qui sont liées à la divulgation d'informations matérielles de la Société. Maintenir un dialogue public actif et ouvert avec ses actionnaires et investisseurs potentiels est une politique de la Société.

Généralement, seuls les porte-paroles de la Société sont autorisés à parler avec les milieux financiers et les médias.

Outre le porte-parole de la Société, aucun employé, directeur ou dirigeant ne doit discuter d'informations matérielles non publiques en dehors de la Société. Les employés, dirigeants et directeurs doivent toujours communiquer avec les clients, fournisseurs et associés pendant le cours normal des affaires. Si vous croyez avoir besoin de divulguer des informations matérielles non publiques ou sensibles, vous devez contacter le département juridique pour déterminer si un accord de non-divulgaration est nécessaire.

Toutes les demandes de renseignements de la part d'analystes financiers, d'actionnaires, de médias ou du grand public doivent être confiées à l'un des porte-paroles officiels de la Société. Sans l'approbation expresse du PDG ou de l'un des porte-paroles désignés de la Société, vous n'êtes pas autorisé à parler au nom de la société ou à répondre aux requêtes spécifiques des milieux financiers ou des médias.

Q



J'ai reçu un appel téléphonique d'un analyste financier de l'industrie. L'appelant m'a demandé de faire quelques déclarations sur une acquisition récente. Est-ce que je peux fournir les informations demandées?

R

Seuls les porte-paroles autorisés de la Société peuvent fournir des informations aux médias et aux milieux financiers. Si vous recevez une telle demande, mettre l'appelant en rapport avec un membre de l'équipe de communication.

C. PRÉVENTION DES POTS-DE-VIN ET DE LA CORRUPTION

La société interdit formellement les pots-de-vin, quels qu'en soient la forme, le montant ou la valeur. Les pots-de-vin vous exposent, ainsi que la Société, à des risques juridiques et portent préjudice à la réputation de toutes les parties concernées.

Les pots-de-vin, la malhonnêteté et la fraude peuvent prendre beaucoup de formes et violent les lois anti-corruption des États-Unis et d'autres pays. Ces activités incluent soudoyer les employés, dirigeants et directeurs d'autres sociétés, soudoyer des fonctionnaires de gouvernement, le vol de biens de la Société, la contrefaçon ou l'altération de documents de la Société, le détournement, les ristournes ou toute autre conduite frauduleuse. Toutes ces activités, ou activités similaires, qui pourraient nuire à la Société ou à sa réputation sont strictement interdites.

Tout employé, dirigeant ou directeur qui, directement ou indirectement, offre, promet, accorde ou autorise un paiement ou toute autre chose de valeur pour influencer une action officielle ou pour obtenir un avantage inapproprié sera licencié et potentiellement sujet à des poursuites criminelles.

Toute offre ou promesse ou tout accord ou cadeau doit se conformer aux lois applicables et aux politiques d'Evoqua, et ne doivent pas donner l'apparence de mauvaise foi ou d'impropriété. Ceci signifie qu'aucune offre ou promesse ni aucun accord ou cadeau ne peuvent être faits s'ils peuvent raisonnablement être interprétés comme une tentative d'influencer improprement un fonctionnaire de gouvernement ou comme un pot-de-vin à une contrepartie commerciale, visant à accorder à Evoqua un avantage commercial.

Nous approuvons pleinement tout employé, dirigeant, directeur ou tiers agissant au nom de la société, qui refuse une opportunité ou un avantage dans une transaction commerciale si s'engager ou participer à la transaction exposerait la société à des risques juridiques ou à une atteinte à sa réputation. Si vous n'êtes pas sûr si une transaction est appropriée, vous devez prendre conseil auprès du département Éthique et conformité ou du département juridique.

Si vous êtes contacté ou sollicité par n'importe qui d'offrir des pots-de-vin ou de participer à une transaction commerciale inappropriée, ou si vous découvrez qu'un employé, dirigeant, directeur ou tiers agissant au nom de la Société a été contacté d'une manière similaire, vous devez rapporter cette situation au département Éthique et conformité, au département juridique ou au service Assistance conformité. Vous devez vous sentir libre de pouvoir signaler une infraction soupçonnée à ce Code ou à une loi ou politique de la Société, sans craindre que ceci affecte votre emploi. La Société ne tolère pas les représailles.

Q : Je dois obtenir un permis pour une installation spéciale de produit sur le site d'un client au Mexique. Nos contacts au Mexique m'ont instruit de verser des frais modiques à l'agence de permis pour obtenir plus rapidement les documents requis. Est-ce que je peux effectuer un tel paiement?

R : Non. Les paiements de ce type peuvent être considérés comme des « paiements de facilitation ». Les paiements de facilitation ne sont pas autorisés tels que définis dans la Politique anti-corruption de la Société, même si la loi locale les autorise. Si vous avez des questions pour savoir si un paiement est permis ou valide, contacter le département Éthique et conformité ou le département juridique avant d'effectuer un tel paiement.



D. DONS DE BIENFAISANCE

La stratégie de donation de la Société est d'aligner nos activités charitables avec nos compétences fondamentales et notre environnement d'exploitation afin d'obtenir le meilleur bénéfice possible, pour la société en général et pour la Société.

Notre stratégie aborde les défis, à la fois globaux et locaux, se posant aux communautés dans lesquelles nous opérons. En se concentrant sur des projets appropriés, Evoqua peut mieux réaliser ses plus larges objectifs, tels que l'acceptation et la crédibilité.

Nous pouvons également créer des bénéfices pour les sociétés et la Société, tels qu'un environnement commercial futur plus stable, ou l'offre de débuts de carrière avec les compétences pertinentes, ou la motivation des employés existants. Notre stratégie de donation devrait nous permettre d'agir et d'être perçus comme une bonne entreprise citoyenne.

En même temps, nous voulons contribuer de façon significative à la durabilité en soutenant la stabilité des marchés, en favorisant notre acceptation par la société et en amplifiant la demande dans les sociétés qui bénéficient de nos initiatives de citoyenneté.

Par l'entremise de ce programme, Evoqua supporte les groupes et les organisations qui opèrent dans les secteurs suivants de la communauté : éducation, science, social et humanitaire.

Evoqua encourage les charités qui suscitent le support et les contributions des employés. Evoqua encourage également les donations qui soutiennent notre objectif d'entreprise d'aider à répondre aux besoins d'eau sécurisée et propre au moyen d'initiatives qui se concentrent sur les ressources, la qualité et la sécurité de l'eau.

La Société nous encourage à soutenir nos communautés en soutenant les activités politiques qui nous intéressent et en y participant. Étant donné que cette participation doit refléter nos propres points de vue et intérêts personnels, elle doit être menée pendant notre temps libre et à nos frais.

Evoqua Water Technologies ne fait pas de contributions politiques et ne rembourse pas les employés pour en faire (donations aux politiciens, aux partis politiques ou aux organismes politiques).



■ **Les employés à mon emplacement participent en tant que groupe à une « marche pour l'eau propre » pour une collecte de fonds. La collecte de fonds encourage la Société à faire des contributions correspondantes. Comment puis-je demander à la Société de faire une contribution correspondante?**



Vous pouvez remplir un formulaire simple, situé sur le site intranet de la Société. Le formulaire doit être approuvé par la direction et le département Éthique et conformité. Vous devez aussi vous assurer que des fonds sont disponibles dans le budget applicable pour couvrir la donation.

E. DEMANDES ET ENQUÊTES DU GOUVERNEMENT

Nos activités économiques quotidiennes incluent beaucoup de processus et procédures qui sont sujets à l'inspection et/ou l'audit réguliers par les organismes gouvernementaux qui régulent nos activités. Les inspecteurs et les auditeurs des agences locales, étatiques, fédérales et internationales peuvent visiter nos sites n'importe quand. Les inspections et les audits peuvent inclure l'examen de fichiers et de documents, passer en revue les équipements ou des installations en entier et soumettre des demandes pour des informations supplémentaires.

Nous devons être respectueux vis-à-vis de ces visiteurs et leur fournir ce dont ils ont besoin pour faire leur travail tout en suivant nos procédures internes pour de telles visites.

Quand de tels visiteurs se présentent, nous devons vérifier leurs accréditations et notifier les départements internes appropriés selon le protocole de Mandat de perquisition.

Q ■ ■ Un inspecteur du gouvernement vient d'arriver à mon site. Ils demandent d'examiner des registres dans le cadre d'une inspection de routine. Dois-je fournir les registres? Qui dois-je notifier de la visite?

R ■ ■ Vous devez suivre le protocole du Mandat de perquisition de la Société. Quand une telle visite se produit, vous devez notifier votre superviseur direct et toutes les autres parties applicables telles que définies dans le protocole.

F. COMMERCE INTERNATIONAL

Nous avons le devoir de nous conformer à tous les contrôles d'exportations et lois douanières applicables, ainsi qu'aux réglementations des pays où nous opérons. Les contrôles d'exportation s'appliquent généralement aux transferts de marchandises, de services, de matériels, de logiciels ou de technologie à travers certaines frontières nationales, y compris les transferts par courriel. Les lois de contrôle à l'exportation peuvent être déclenchées en liaison avec des exportations ou des importations directes ou indirectes vers ou en provenance de pays ou de partis sanctionnés, qui, par exemple, peuvent être désignés pour des raisons de sécurité nationale ou en raison d'une participation à des activités criminelles. Les violations de ces lois et réglementations peuvent mener à des pénalités sérieuses, y compris des amendes et l'interruption de la chaîne logistique.

Les employés impliqués dans l'importation et l'exportation de marchandises, services, matériels, logiciels ou technologies, comme décrit ci-dessus, doivent observer les sanctions économiques applicables, les lois de contrôle à l'exportation et l'importation, les réglementations et toutes les politiques et procédures afférentes qui sont établies par l'activité dans laquelle ils travaillent.

Q ■ ■ Des clients de Chine visitent notre usine de production de Colorado Springs. Les clients sont très intéressés à voir notre gamme de produits électrocatalytiques et nos méthodologies de production. Est-ce que je peux offrir à nos invités une visite de toute l'usine, y compris la zone sécurisée?

R : Non. La zone protégée dans notre usine de Colorado Springs est isolée et contenue pour assurer la conformité aux règlements de conformité commerciaux applicables. L'accès non autorisé à ces installations, même pour quelque chose d'aussi bénin qu'une visite, violerait un bon nombre de règles et réglementations.



G. ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ TECHNIQUE

La protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles sont des hautes priorités pour notre Société. Grâce au leadership de la Direction et à l'engagement des employés, Evoqua Water Technologies s'efforce de conduire ses opérations d'une manière sécuritaire pour l'environnement et d'améliorer continuellement la performance environnementale. Un système mondial de gestion de l'environnement a été mis en application par Evoqua pour assurer l'observation de la loi; il définit des normes élevées à cet effet. Commenant à l'étape de développement de produit, une conception compatible avec l'environnement, la sécurité et la protection sanitaire sont des objectifs fixes. Les employés doivent tous contribuer à ces objectifs par leur propre comportement.



SECTION 6 : COMMENTAIRES, SIGNALEMENT, DIVERS

A. OBTENIR DES CONSEILS ET SIGNALEMENT DES PROBLÈMES

Si vous constatez une non-conformité, vous avez le devoir de la rapporter. Pour poser des questions, signaler des problèmes et faire part de préoccupations, vous avez les contacts suivants :

- Votre superviseur direct est presque toujours la meilleure personne avec qui vous pouvez discuter des problèmes ou des préoccupations.
- Votre représentant des ressources humaines.
- Éthique et conformité à l'adresse compliance@evoqua.com.
- Le service Assistance conformité. Vous pouvez soumettre des questions ou des préoccupations par téléphone ou sur Internet. Le service Assistance conformité est fourni par un tiers et est disponible 24/7 à <https://evoqua.ethicspoint.com>. Les rapports au service Assistance peuvent être anonymes, mais l'anonymat risque de limiter notre capacité à mener une enquête. Nous nous engageons à investiguer et réagir à chaque rapport.

Q ■ Comment fonctionne le service Assistance? ■ Qui répond aux appels?

R:

À QUOI S'ATTENDRE QUAND VOUS APPELEZ LE SERVICE ASSISTANCE CONFORMITÉ

1. Le problème est signalé par téléphone ou sur Internet.
2. Vous recevez une réponse (par téléphone) par un représentant de notre fournisseur externe du service Assistance (pas un employé d'Evoqua) qui se spécialise dans les appels d'assistance.
3. Il vous demande de détailler votre question ou votre problème pour s'assurer qu'il a bien toutes les informations pertinentes importantes. Sauf si interdit par la loi locale, vous avez le choix de rester anonyme si vous le souhaitez. Vous pouvez aussi refuser de répondre à certaines questions.
4. Le rapport est enregistré dans le système tiers, en dehors d'Evoqua. Une fois terminé, un courriel de notification selon laquelle un nouveau rapport est disponible pour revue est envoyé au département Éthique et conformité et aux RH.
5. Éthique et conformité et RH lisent le rapport et lui affectent un enquêteur dans RH, juridique ou Éthique et conformité.
6. Si le rapport est justifié, des mesures correctives sont prises. Une réponse est publiée sur le système tiers, à l'adresse de l'appelant.

Chaque rapport fait l'objet d'une enquête par la Société, dans le respect des faits et de la justice. Notez toutefois qu'un rapport anonyme peut limiter nos possibilités d'enquête. Vous avez l'obligation de collaborer aux enquêtes. **Chaque employé doit se sentir libre de signaler ses motifs d'inquiétude et de participer aux enquêtes sans crainte de représailles.**



B. SURVEILLANCE

La haute direction d'Evoqua Water Technologies dans le monde entier favorisera activement une large distribution du Code et veillera à ce qu'il soit mis en application.

La conformité à la loi et à l'observance du Code seront surveillées de façon régulière dans le monde entier dans toutes les sociétés d'Evoqua. Ceci sera fait selon les procédures nationales et les dispositions juridiques applicables.

Si un employé a découvert un cas possible de faute professionnelle, son devoir est de le rapporter au moyen des ressources mentionnées dans ce Code.



C. CONCLUSION

Le Code de la Société s'applique à tous les employés, dirigeants et directeurs de la Société dans tous les sites. Ce Code s'applique également aux entrepreneurs intégrés dans des équipes au sein des sites de la Société. Ce Code n'est pas prévu pour être une liste exhaustive de toutes les lois applicables qui s'appliquent à notre entreprise, il n'est pas non plus conçu pour lister tous les dilemmes éthiques auxquels vous pourriez faire face au cours de votre travail quotidien. Le Code est destiné à favoriser le comportement éthique, souligner les lois et les politiques applicables à nos activités et encourager chacun à poser des questions et à chercher des conseils en cas de doute.

Les dérogations à ce Code peuvent seulement être faites par l'équipe du leadership exécutif et elles seront promptement divulguées au Conseil d'administration ou à un Comité du Conseil.

L'utilisation de ce Code n'est prévue que dans des buts commerciaux. Le Code n'est pas prévu pour décrire des rapports juridiques et ne constitue pas un contrat d'emploi.

**POUR RAPPORTER DES PRÉOCCUPATIONS
OU POSER DES QUESTIONS,
VISITEZ <https://evoqua.ethicspoint.com>**



**PRENEZ LA
PAROLE!**

ASSISTANCE CONFORMITÉ

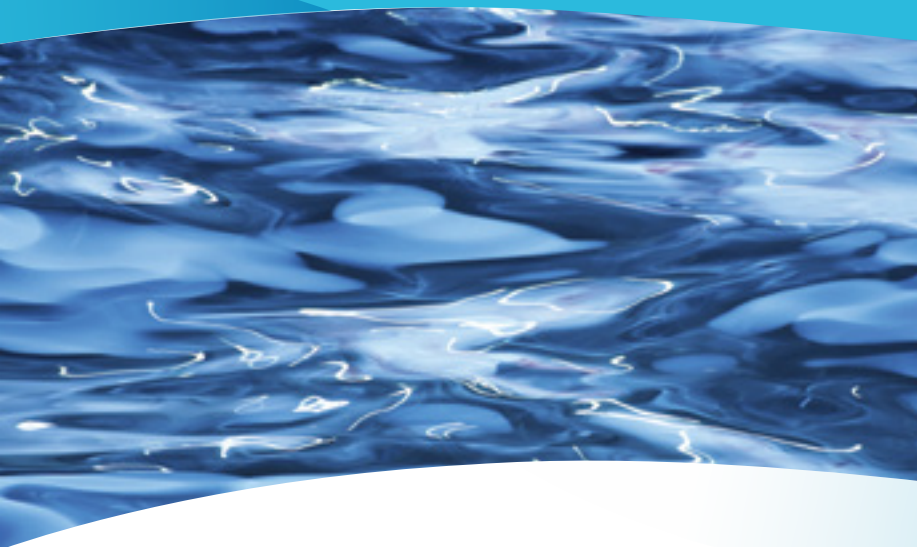
**EVOQUA S'ENGAGE À MENER SES
AFFAIRES AVEC INTÉGRITÉ ET EN
CONFORMITÉ AVEC LA LOI.**

Le service Assistance conformité est fourni par un tiers et est disponible 24/7. Les rapports au service d'assistance et les soumissions par Internet peuvent être effectués de manière anonyme.



evoqua
WATER TECHNOLOGIES

**TOLÉRANCE ZÉRO ENVERS LES REPRÉSAILLES :
EVOQUA A UNE TOLÉRANCE ZÉRO ENVERS LES REPRÉSAILLES
ET LES INTERDIT FORMELLEMENT CONTRE TOUTE PERSONNE
QUI RAPPORTE UNE PRÉOCCUPATION DE BONNE FOI.**



210 Sixth Avenue, Suite 3300, Pittsburgh, PA 15222

+1 (724) 772-0044 (standard) +1 (844) 281-7626 (service à la clientèle sans frais)

www.evoqua.com

Toutes les informations présentées dans le présent document sont censées être fiables et conformes aux pratiques admises en matière d'ingénierie. Evoqua n'offre aucune garantie quant à la complétude de ces informations. Il incombe aux utilisateurs d'évaluer l'adéquation de chaque produit individuel aux applications spécifiques. Evoqua n'assume aucune responsabilité pour des dommages spéciaux, indirects ou consécutifs résultant de la vente, de la revente ou de l'abus de ses produits.

© 2019 Evoqua Water Technologies LLC Sujet à changement sans préavis